

# LA CHARTE DU PARRAINAGE ÉLÈVE

Bienvenue à Toutes à l'école !

Merci pour votre engagement auprès des élèves scolarisées sur le campus Happy Chandara et de leurs familles.

Nous espérons que vous trouverez dans cette charte les réponses aux questions que vous vous posez sur le parrainage au sein de l'association Toutes à l'école.

***Nous vous remercions de bien vouloir approuver la charte en nous renvoyant votre accord écrit par e-mail à [contact@toutesalecole.org](mailto:contact@toutesalecole.org) ou par courrier : Toutes à l'école, 112, rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt.***

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous écrire à [contact@toutesalecole.org](mailto:contact@toutesalecole.org) ou à nous appeler au siège de l'association au **+33 (0)1 46 02 75 39**.



## Qu'est-ce que le parrainage ?

### Le parrainage à titre individuel : élève/étudiante ou école

- **Parrainer une élève ou une étudiante**, c'est participer à la scolarisation d'une petite ou d'une jeune fille afin de lui offrir une éducation de qualité et un avenir meilleur tout en tissant des liens avec elle dans la durée. Une fois qu'elle sera bachelière, vous serez invité à poursuivre votre soutien, chaque élève étant accompagnée par l'association jusqu'à l'obtention de son premier emploi.
- **Parrainer l'école**, c'est soutenir l'ensemble des 1 300 élèves scolarisées sur le campus Happy Chandara et les 400 étudiantes qui poursuivent leurs études après le baccalauréat en étant hébergées et accompagnées dans nos deux foyers de Phnom Penh sans créer de lien individuel avec l'une d'elles.

### Ethique et déontologie

Le campus Happy Chandara est une institution laïque. Le parrain s'engage à respecter la culture et les convictions de l'enfant et de sa famille. Le parrain ne doit exercer aucune influence politique ou religieuse et doit laisser sa filleule libre de l'orientation de ses études et de sa carrière.

L'équipe pédagogique veillera à accompagner l'enfant dans ses choix pour valoriser ses compétences et satisfaire ses aspirations.

Le parrainage est un engagement moral qui entraîne des obligations financières.

Toutes à l'école s'engage à informer le parrain de ses actions et de l'évolution de sa filleule.

### Comment le montant de mon parrainage est-il utilisé sur le terrain ?

Afin de ne laisser aucune fillette de côté, l'ensemble des parrainages est mutualisé pour contribuer à la scolarisation de toutes les 1 700 élèves. Votre parrainage couvre une partie des frais courants : la scolarité, les soins médicaux et dentaires, les repas servis chaque midi et le soir pour les élèves plus fragiles des deux internats du campus, l'aide aux familles, les salaires des équipes pédagogiques et administratives, etc.

En cas d'urgence médicale, de situation de surendettement, de catastrophe au sein du foyer, l'école s'efforce de venir en aide aux familles. Ces interventions ne sont pas prises en compte dans le parrainage et sont couvertes par l'association seule.

L'école gère le soutien aux familles dans le respect des besoins et de la dignité de chacun. Nous vous remercions donc de ne pas donner d'argent directement à la famille de votre filleule et de nous alerter si celle-ci en faisait la demande. L'association ne peut accepter que des questions d'ordre pécuniaire dénaturent les relations entre familles et parrains-marraines.



## Pourquoi adhérer à Toutes à l'école

En devenant membre de Toutes à l'école, vous pouvez participer à l'assemblée générale si vous le souhaitez, élire le conseil d'administration, voter pour les grandes orientations stratégiques et approuver les comptes financiers.

Le montant de l'adhésion annuelle (20 €) permet de couvrir, entre autres, les frais d'envois postaux et l'organisation des assemblées générales, auxquelles vous pouvez bien sûr assister.

Cette cotisation annuelle est payable par carte bancaire, chèque ou virement à tout moment de l'année et est valable jusqu'au 31 décembre de la même année. Lorsque l'adhésion annuelle est payée en décembre, celle-ci est valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

En cas de parrainage payé par prélèvement bancaire, cette cotisation annuelle sera prélevée automatiquement chaque année le 11 février.

## Comment se tisse le lien avec votre filleule

### Quel est le lien avec ma filleule ?

Parrainer, c'est construire une relation durable avec sa filleule et l'accompagner jusqu'à ce qu'elle devienne une femme éduquée et indépendante.

La fiche personnelle de votre filleule (nom, prénom, classe, situation familiale et professionnelle des parents, fratrie et photo) est envoyée lors de la confirmation de votre parrainage.

Vous recevrez chaque trimestre (mars, juillet et novembre) un petit mot et/ou un dessin de votre filleule, accompagné (mars et novembre) de ses résultats scolaires semestriels. Vous pourrez ainsi suivre ses progrès.

Une relation privilégiée pourra se mettre en place, grâce à un échange de correspondance à votre gré. Vos courriers sont pour l'élève des moments d'encouragement, l'occasion de comprendre qu'une marraine ou un parrain dans un pays lointain souhaite sa réussite.

Trois fois par an, une newsletter vous est également envoyée, une façon pour nous de vous faire partager le quotidien des élèves et la vie du campus.

Les élèves ont une famille chez qui elles rentrent tous les soirs, ou tous les quinze jours pour les internes. Elles sont sous la responsabilité de leurs parents en dehors de l'école et sous celle de Toutes à l'école durant les heures de cours. L'engagement moral qui vous lie à votre filleule ne vous donne bien sûr aucun droit juridique sur l'enfant, l'association n'étant pas une agence d'adoption pour les élèves que nous scolarisons.

Pour des raisons évidentes de protection des mineures que vous comprendrez, les parrains ne sont pas autorisés à contacter ou rencontrer leur filleule ou sa famille, sans l'accord écrit préalable de l'association.



Toute communication avec votre filleule, tout échange direct à travers les réseaux sociaux sont donc prohibés. En effet, nous ne voudrions pas que vos coordonnées arrivent entre les mains de personnes potentiellement malveillantes dans l'entourage des enfants, qui pourraient vouloir profiter de votre générosité.

Nous vous remercions de votre compréhension sur ce point important et vous prions de ne pas encourager les enfants à vous écrire directement. Il en va de la responsabilité de l'association.

Toutes à l'école se réserve le droit de renvoyer une élève, mineure ou majeure, et d'exclure le parrain immédiatement, si l'association juge que la situation menace l'intérêt ou la sécurité de l'élève et dénature sa relation avec le parrain. Tout échange inapproprié ou déplacé ne sera donc pas toléré.

### Comment envoyer un courrier ou un colis à ma filleule ?

#### Comment puis-je écrire à ma filleule ?

Pour une plus grande efficacité (traduction) et rapidité (délais de transport très longs), nous vous invitons vivement à écrire directement à votre filleule par mail à [benevoles@toutesalecole.org](mailto:benevoles@toutesalecole.org). Nos parrains et marraines bénévoles auront le plaisir de faire suivre votre correspondance aux équipes de Happy Chandara qui la lui transmettront.

Vous pouvez écrire à votre filleule en lui adressant votre courrier (**en précisant sur l'enveloppe son nom et sa classe, et à son dos vos nom et prénom**) et l'envoyer au siège de l'association, qui l'acheminera dans la valise d'un membre de l'équipe partant en mission à Happy Chandara.

Dernière solution, vous pouvez envoyer votre courrier directement à la boîte postale de l'école à l'adresse suivante :

Ecole Happy Chandara  
Nom, prénom et classe de votre filleule  
Boîte Postale n° 1366  
Phnom Penh 3  
Zip code 120000  
Cambodge

Les élèves prennent connaissance de vos courriers aux côtés du responsable du pôle Parrainage de Happy Chandara et de son équipe qui en assurent la traduction. Vous pouvez donc rédiger vos courriers en français ou en anglais.

Sachez que vous ne recevrez sa réponse avec la carte trimestre suivante de votre filleule, pour des raisons de logistique.



### **Combien de fois par an puis-je envoyer un courrier à ma filleule ?**

Certaines filleules ne reçoivent aucun courrier quand d'autres en reçoivent parfois tous les mois. Pour plus d'équité, nous conseillons d'écrire (une simple carte peut suffire) deux fois par an à réception des résultats scolaires semestriels. Si vous avez la possibilité d'écrire en novembre, en mars et en juillet, vous recevrez sa réponse personnalisée en même temps que sa carte trimestrielle afin d'éviter que les courriers ne se croisent, ce qui simplifie notre organisation.

### **Que puis-je écrire à ma filleule ?**

Pour un premier contact, votre filleule adorera recevoir votre portrait, des photos de votre famille, de votre entourage, de votre vie de tous les jours, des cartes postales de votre ville ou de vos voyages. Les photos sont vivement conseillées !

Les Cambodgiens ne se livrent pas facilement, pudeur et retenue sont dans leur culture. Soyez indulgents et pensez à l'âge de l'enfant et à sa capacité à écrire face à une feuille blanche, avec en plus l'exigence de s'exprimer dans une langue qui n'est pas la sienne. La communication s'améliore donc avec le temps. Nous vous remercions d'avance de votre patience.

Par la suite, votre filleule appréciera d'avoir des détails sur votre quotidien : la ville/le pays où vous habitez, le climat, votre alimentation, votre situation familiale, vos enfants et/ou vos petits-enfants, vos amis, votre profession, ce qui vous fait rire, ce que vous aimez, etc. Vos lettres ne doivent pas être trop longues (une page maximum) et être bien lisibles.

**Veillez noter que la carte trimestrielle de votre filleule sera parfois écrite avant qu'elle ne reçoive votre courrier, c'est pourquoi elle ne répondra pas toujours à vos questions.**

Ne soyez pas étonnés par les termes parfois employés par votre filleule, la notion de famille n'étant pas la même qu'en France. Par exemple, oncles et tantes sont parfois appelés « papa » ou « maman ».

Comme vous le savez, votre filleule est issue d'une famille très défavorisée, ayant parfois connu des situations de négligence et/ou d'abus. Certes, la plupart font preuve d'une grande résilience, profitant des soins et de l'attention qui leur sont prodigués par l'association, et se confient à notre équipe sociale. Cependant, si votre filleule vous livrait des informations inquiétantes, merci de nous en faire part. Nos équipes sociale et pédagogique, expérimentées, sont là pour répondre à leurs problèmes.



### **Puis-je faire un cadeau à ma filleule ?**

Comme tous les enfants, les élèves du campus Happy Chandara adorent les cadeaux ! Cependant, nous conseillons de les limiter aux anniversaires (listes et idées fournies par le siège sur demande) ou au Nouvel An khmer (fête très importante au Cambodge mi-avril). Nous vous demandons d'éviter d'envoyer des cadeaux à Noël, fête commerciale mais non culturelle pour les Cambodgiens.

Les parrains et marraines sont souvent généreux, et nous les en remercions bien sûr. Cependant, certaines élèves ne reçoivent ni courrier ni cadeau, aussi l'envoi d'un cadeau inadapté de votre part à votre filleule pourrait susciter de la jalousie de la part de ses camarades mais également au sein de la fratrie. C'est pourquoi nous vous demandons de prendre en compte le contexte cambodgien : les familles ayant de très faibles revenus, le coût d'un cadeau doit se situer, selon l'âge de votre filleule, **entre 20 € et 50 € maximum**. En effet, 50 € représentent parfois la moitié du revenu mensuel d'une famille entière. Bijoux de valeurs, ordinateurs, appareils photos, outils multimédias, espèces et dons monétaires sont à prohiber absolument et seront dans ce cas affectés à l'usage de l'école.

Par ailleurs, vous avez également la possibilité de demander à l'école d'organiser l'anniversaire de votre filleule : elle sera alors très heureuse de célébrer cet événement avec ses camarades de classe. Happy Chandara, c'est du collectif !

Nous ne souhaitons pas que les enfants de Happy Chandara lient le parrainage à l'arrivée de cadeaux et à leur valeur et que repose sur votre filleule l'opportunité d'une aide financière au profit de sa famille. Tout cadeau considéré comme trop onéreux sera versé au fonds social, toujours dans cet esprit de partage et de solidarité que nous valorisons à Happy Chandara.

Nous conseillons aussi de privilégier les jeux éducatifs ou les livres (qui pourront profiter à toute la classe plutôt qu'à votre seule filleule) ou encore de contribuer au soutien des familles. Par ailleurs, un fonds social a été créé pour les élèves ne recevant jamais de cadeau.

### **Comment faire un cadeau à ma filleule ?**

Le plus simple, efficace et écologique est de laisser à l'équipe Parrainage de Happy Chandara le soin d'acheter sur place le cadeau le plus adapté. Cette démarche favorise l'activité locale, limite considérablement l'impact environnemental du transport aérien et surtout sécurise la réception de votre cadeau, qui ne risque pas d'être égaré par la poste cambodgienne et de vous coûter cher en droits de douane. Pour cela, faire **un don en ligne sur notre site Internet [www.toutesalecole.org](http://www.toutesalecole.org)**, rubrique « Je fais un don », puis de choisir dans « Motif du don » la ligne « Cadeau filleule et/ou famille ». Après sa remise à votre filleule, nous vous enverrons par e-mail la photo de votre filleule avec son cadeau, souvent deux mois après votre commande.



Si vous souhaitez tout de même envoyer vous-même un cadeau à votre filleule, l'adresse de la boîte postale est :

Ecole Happy Chandara School  
Nom, prénom et classe de votre filleule  
Boîte postale no 1366  
Phnom Penh 3  
Zip code 120000  
Cambodge

Si vous souhaitez utiliser un service express (comme DHL, FedEx), privilégiez l'adresse physique de l'école en précisant également les coordonnées du responsable Parrainage de Happy Chandara (nom et téléphone à demander au siège) :

Happy Chandara School  
Nom, prénom et classe de votre filleule  
#902, street 369  
Sangkat Prek Thmey  
Khan Chbar Ampov  
Phnom Penh  
Cambodia

## Et si vous visitiez Happy Chandara ?

### Je parraine une élève, puis-je visiter le campus Happy Chandara et rencontrer ma filleule ?

Si vous décidez d'aller en vacances au Cambodge, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au campus Happy Chandara, situé à 45 minutes en taxi de Phnom Penh. Vous pourrez aller à la rencontre de votre filleule, de sa classe et de notre équipe pédagogique et découvrir les différentes activités de notre campus Happy Chandara.

Deux mois avant votre départ, merci d'envoyer un e-mail à [contact@toutesalecole.org](mailto:contact@toutesalecole.org) avec votre date de visite envisagée en semaine, qui sera validée en fonction du calendrier scolaire de Happy Chandara et des jours fériés au Cambodge.

La saison la plus agréable au niveau du climat reste l'hiver (novembre à février).

Le campus est fermé les week-ends, une semaine entre Noël et le 1<sup>er</sup> janvier inclus, 15 jours autour du Nouvel An khmer (mi-avril), et au mois d'août.

Lorsque la date de votre séjour à Phnom Penh sera confirmée, nous vous mettrons en relation avec un responsable sur place. Nous n'organisons pas de voyages individuels ou collectifs, mais nous pouvons vous donner quelques conseils ou adresses pour vous aider, bien sûr.



A votre retour, nous serons très heureux de partager avec vous vos impressions et vos photos.

Nous vous prions d'être très attentifs aux promesses que vous pourriez faire, notamment celle d'accueillir votre filleule chez vous en vacances. Sachez que nous agissons toujours pour le bien de l'enfant. Partir à l'étranger, hors contexte éducatif et pédagogique, rendrait difficile la réadaptation de l'enfant dans sa famille.

### **Comment se déroule la visite du campus Happy Chandara et la rencontre avec ma filleule ?**

Lors de votre visite accompagnée d'un interprète, vous pourrez rencontrer votre filleule et déjeuner avec elle à la cantine du campus. Cette rencontre sera un moment fort en émotions pour elles comme pour vous !

Si vous en faites la demande, vous pourrez si c'est possible reconduire votre filleule à son domicile pour rencontrer sa famille, toujours accompagné d'un interprète.

Aucune sortie avec une élève de Happy Chandara en dehors de ce cadre n'est envisageable sans supervision de notre part.

Enfin, même si vos ressources vous le permettent et que les conditions de vie de l'élève sont précaires, il est interdit de donner directement de l'argent aux familles ou aux enfants.

Si vous souhaitez apporter une aide complémentaire, nous vous remercions d'entrer en contact avec le siège de l'association. Nous pourrions alors élaborer un projet d'aide adapté (accès à l'eau, toilettes, etc.) en fonction des besoins de la famille et de vos moyens financiers.

### **Si vous souhaitez vous impliquer davantage dans l'association...**

Vous pouvez également nous soutenir en agissant de différentes façons :

- en parlant de nous, en diffusant notre message auprès de votre entourage personnel et professionnel et sur vos réseaux sociaux ;
- en étant bénévole au siège ou au Cambodge (mission de 6 mois minimum sauf pour le camp d'été) ;
- en menant une collecte de dons au bénéfice du campus Happy Chandara et de ses élèves (vente, compétition sportive, crowdfunding, etc.) ;
- en donnant davantage par le biais de legs, d'assurance-vie, de donation, qui permet l'exonération de droits de mutation.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous informer davantage en toute confidentialité, bien sûr.



## Vous avez d'autres questions ?

Les parrainages couvrent aujourd'hui plus de la moitié des dépenses de l'association, le reste étant financé par des partenariats privés (entreprises et fondations), des événements et des donateurs. Cependant, certains paramètres tels que l'inflation au Cambodge et la crise en Europe nous imposent toujours plus de prudence pour pérenniser notre modèle économique. Il est devenu nécessaire d'augmenter la part des parrainages dans nos ressources afin d'envisager un avenir plus serein pour le campus et ses élèves. Ainsi, chaque élève scolarisée depuis la maternelle est soutenue par 4 parrains. Chaque parrainage s'élève à 35 € par mois, soit 12 € après déduction fiscale.

Pour ceux qui souhaitent parrainer à plusieurs une même petite fille, il est possible de se regrouper entre amis ou en famille. Le parrainage exclusif, seul ou à plusieurs, revient à 140 € par mois, soit 48 € par mois après déduction fiscale.

Comme vous le savez, un engagement à long terme pour construire l'avenir de ces petites filles est primordial. En effet, la durée de la scolarité à Happy Chandara est de treize années : maternelle, primaire du grade 1 à 6, collège du grade 7 à 9 et lycée du grade 10 à 12.

A vos côtés, nous poursuivrons notre soutien au-delà du baccalauréat pour leurs études à l'université ou une formation professionnelle jusqu'à leur entrée sur le marché du travail.

Tout parrainage peut être interrompu sans justification, sur simple notification écrite par lettre envoyée à l'adresse de l'association ou par e-mail à [contact@toutesalecole.org](mailto:contact@toutesalecole.org). Un préavis de 3 mois est souhaitable afin que l'association puisse trouver un nouveau parrain à cette élève.

Nous vous remercions par avance de communiquer au siège toute modification de vos coordonnées bancaires (RIB) ou personnelles (adresse postale, téléphone, e-mail) afin que vous receviez bien les cartes et bulletins scolaires de votre filleule.

Le reçu fiscal de votre soutien, don déductible des impôts, vous sera envoyé par e-mail à la mi-mars de chaque année pour les dons ou parrainages versés l'année précédente.



## Approbation de la charte du parrainage élève

### Je soussigné(e)

M – MME (barrez la mention inutile)

NOM .....  
PRÉNOM .....  
TÉLÉPHONE .....  
ADRESSE .....  
.....  
VILLE .....  
CODE POSTAL .....  
PAYS .....

**approuve l'intégralité de la charte du parrainage élève de l'association Toutes à l'école, située au 112, rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt, France, et déclare sur l'honneur en respecter les termes.**

Fait à ....., le .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

**Nous vous remercions de signer et de nous renvoyer cette page par e-mail ou par courrier vous engageant à respecter la charte du parrainage élève de l'association. Sans réponse de votre part 60 jours après la date d'envoi, cette charte du parrainage élève sera considérée comme approuvée.**